

**Note d'information
du Centre d'études
et de recherches
sur les
qualifications**

ARCHIVES



n° 37

20 novembre 1976

ACCÈS A L'EMPLOI DES ÉTUDIANTS DES IUT (deux promotions sorties en 1973 et 1974)

Après une enquête expérimentale portant sur l'une des premières promotions formées dans les Instituts universitaires de technologie (promotion 1967-1969) (1), le CERECQ a été conduit à observer régulièrement, depuis 1972, l'accès à l'emploi des étudiants quelques mois après leur sortie.

L'enquête précédente (promotion 1970-1972) qui a fait l'objet de la note d'information n° 29, a permis d'expérimenter le processus des enquêtes annuelles. Ces enquêtes effectuées en étroite collaboration avec les directeurs des établissements permettent une approche nationale tout autant que régionale (2).

L'enquête sur la promotion 1973-1975 a été réalisée selon les mêmes modalités, dans le cadre de l'Observatoire national des entrées dans la vie active, ce qui permettra de comparer l'accès à l'emploi des anciens étudiants d'IUT et de STS (sections de techniciens supérieurs), voire des diplômés du premier cycle des Universités, puisque « tous les niveaux, types et spécialités de formation sont pris en compte dans l'Observatoire » (3).

La présente note donne un résumé des principaux résultats des enquêtes effectuées auprès des promotions 1971-1973 et 1972-1974. Elle actualise les données publiées sur la promotion 1970-1972, et rend compte des salaires perçus par les étudiants d'IUT à leur premier emploi (information nouvelle ne figurant pas dans la première enquête).

-
- (1) Résultats publiés dans le « Dossier » du CERECQ n° 7, juin 1973 en vente à la Documentation française (observation conduite 22 mois après la sortie de l'IUT).
- (2) Les résultats des enquêtes annuelles portant sur les promotions sorties en 1972, 1973, 1974 sont publiés respectivement dans la collection des « documents » du CERECQ n° 24, mars 1975, 27, décembre 1975, 28 (à paraître). Ces documents sont à diffusion restreinte (voir ci-après p. 12).
- (3) « L'Observatoire national des entrées dans la vie active », note d'information n° 32, 15 mars 1976.

I. — PASSAGES DU SYSTÈME ÉDUCATIF A LA VIE ACTIVE

Environ 14.000 étudiants quittaient les IUT en juin 1973. Parmi eux, 11.100 sortaient du système éducatif (c'est-à-dire qu'ils cessaient d'avoir une activité d'étudiant à titre principal). Ces sorties représentaient à peu près le quart des sorties du niveau III (1). Par contre, les entrées en activité des anciens étudiants d'IUT ne représentaient qu'un septième du total des entrées du niveau III, ce qui s'explique aisément par la proportion d'étudiants partant au service militaire ou poursuivant des études après l'IUT plus forte qu'après les autres formations de niveau III (notamment les BTS).

SORTIES DU SYSTÈME ÉDUCATIF ET ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE

Sorties en 1973 (total système éducatif : 800.000)		Entrées en activité 1974 (total système éducatif : 680.000)	
niveau III 45.000 *	IUT + BTS : 19.000 *	IUT + BTS : 13.000 (1)	niveau III : 39.000 (1)
	IUT : 11.000 *	IUT : 7.000 *	

* Chiffres arrondis au millier.
(1) Estimations à partir des enquêtes emplois INSEE, 1972-73-74.

Sorties en 1973 : étudiants en 1973, qui en 1974 ne le sont plus à titre principal. Entrées en activité en 1974 : étudiants en 1973, exerçant ou recherchant un emploi en 1974.

On a donné trois indicateurs permettant de mieux juger de la situation d'activité à la sortie des IUT : la comparaison de ces indicateurs avec l'ensemble de la population et avec les populations sortant aux niveaux IV et V de l'enseignement technique incite à penser que le placement des anciens étudiants des IUT se fait relativement plus aisément que pour la grande majorité des anciens élèves des enseignements technologiques.

ENTRÉES EN ACTIVITÉ A DIFFÉRENTS NIVEAUX DE FORMATION

Indicateurs	Promotion 1973				Promotion 1974			
	(1) Pop. totale	(2) niveau V tech.	(2) niveau IV tech	IUT	(1) Pop. totale	(2) niveau V tech.	(2) niveau IV tech	IUT
1 actifs ayant un emploi population « sortante »	77 %	88 %	72 %	58 %	77 %	81 %	67 %	56 %
2 service national population « sortante »	8 %	5 %	20 %	37 %	9 %	5 %	20 %	38 %
3 PDRE (3) autres inactifs population « sortante »	15 %	7 %	8 %	5 %	14 %	14 %	13 %	6 %

(1) Source INSEE.
(2) Source Service des études Informatiques et statistiques (Ministère Education).
(3) Population disponible à la recherche d'un emploi + autres inactifs à la maison (ménagères).

(1) Suivant la nomenclature nationale des formations : niveau III = bac. + 2 années d'études (IUT, BTS, etc.) ; niveau IV = bac. de technicien, brevet de technicien, etc. ; niveau V = CAP, BEP...

II. — SITUATION DES PROMOTIONS SORTIES EN 1973 ET 1974 COMPARAISON AVEC LA PROMOTION PRÉCÉDENTE

A. — DONNÉES DE BASE

Le nombre des étudiants sortant d'IUT a crû depuis 1972, et la répartition des effectifs entre départements secondaires et tertiaires a évolué, au bénéfice du secteur tertiaire, tandis qu'on peut constater une plus grande féminisation des promotions.

Les modifications dans la répartition de la population étudiante, peu importantes d'une année à l'autre, n'invalident pas les comparaisons globales, la création des départements d'études étant supposée accompagner l'expression des besoins de main-d'œuvre.

Année de sortie d'IUT	1972	1973	1974
Progression des effectifs des promotions 1973 et 1974 par rapport à la promotion sortie en 1972	12.411	14.485 (+ 17 %)	15.006 (+ 21 %)
Pourcentages d'étudiants originaires des départements d'études tertiaires (y compris informatique)	48 %	50 %	51 %
Pourcentages de femmes dans la promotion (effectif deuxième année)	24 %	26 %	31 %

La répétition de ces enquêtes a eu pour conséquence directe une amélioration sensible du champ couvert et du taux de réponse :

- près de 90 % des étudiants des promotions 1973 et 1974 ont été interrogés, contre 70 % pour la promotion 1972 ;
- les taux de réponse sont respectivement de 55 % et 60 % pour les promotions 1973 et 1974, contre 46 % en 1972.

Ce progrès dans la collecte des informations est principalement dû à une meilleure gestion des enquêtes par les IUT eux-mêmes.

B. — ON CONSTATE UNE TENDANCE A LA BAISSSE
DE LA PROPORTION DES ÉTUDIANTS AYANT UN EMPLOI SIX MOIS
APRÈS LA SORTIE DES IUT

Quatre grands types de situations sont possibles pour les étudiants à la sortie des IUT ; ils peuvent être classés en :

- actifs ayant un emploi ;
- étudiants à temps plein (sans emploi) ;
- service national ;
- demandeurs d'emploi et autres situations d'inactivité.

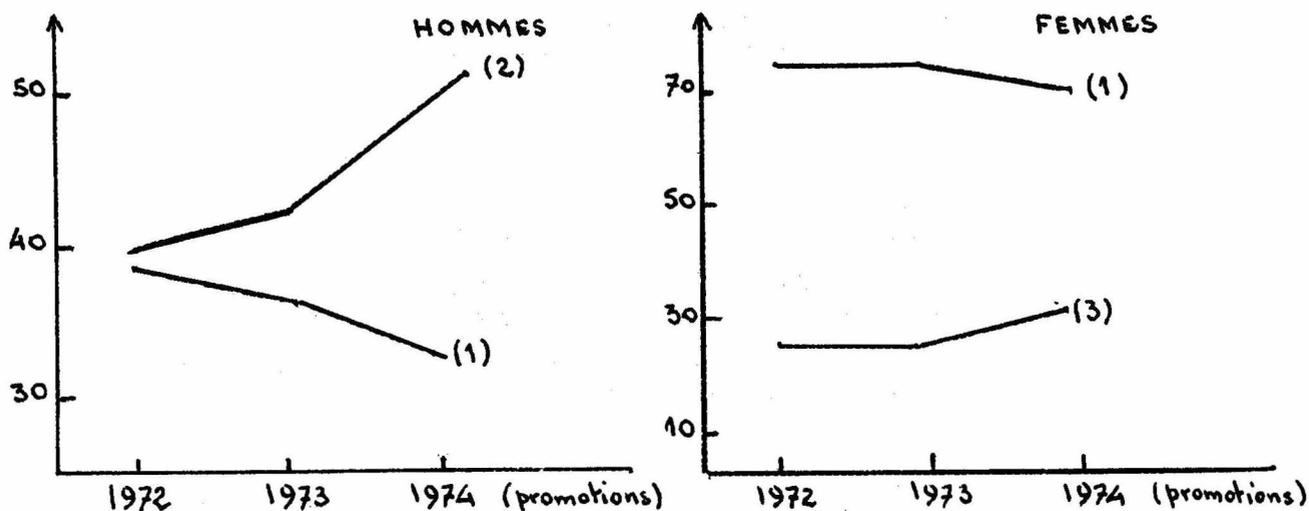
La réalité est plus complexe, les situations mixtes existant fréquemment : emploi (ou service national) et poursuite d'études ; études et recherche d'emploi. Déterminer 4 types de situations exclusives les unes des autres facilite l'analyse sans en exclure pour autant les situations mixtes (2).

Jusqu'à présent, les demandeurs d'emploi n'ont pu être cernés de manière précise, mais l'enquête auprès de la promotion 1973-1975 permettra de combler cette lacune.

Les difficultés d'insertion des anciens élèves des IUT peuvent cependant être étudiées à partir d'autres éléments : le temps de recherche d'un emploi, l'évolution des taux de poursuite d'études post-DUT, les départs au service national... Ceux-ci constituant des indications valables, dans la mesure où il existe une relative spécificité de la population des IUT qui désire « faire des études courtes ».

Ainsi, en 1972, 38 % des étudiants et 70 % des étudiantes occupent un emploi à la date de l'enquête. Depuis, la tendance à la baisse du taux d'entrée dans la vie active des nouvelles générations d'IUT s'accompagne d'une élévation de la proportion d'étudiants sous les drapeaux (en partie liée sans doute à l'application de la réforme du service national et notamment des sursis) et d'étudiantes qui effectuent des études à temps plein.

ÉVOLUTION DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE (six mois après la sortie de l'IUT)



(1) Entrées dans la vie active (ayant un emploi).

(2) Service national.

(3) Poursuite d'études à temps plein.

(2) En particulier la catégorie « la poursuite d'études parallèle à l'exercice d'un emploi » toujours prise en compte dans les résultats complets.

(3) Les étudiants des IUT, OCDE Paris 1973 - Janina Markiewicz Lagneau, Michèle Netter, Jacques Lorieux.

C. — LES EMPLOIS OCCUPÉS SONT PLUS DIVERSIFIÉS

La note d'information (n° 29) relative à la promotion 1972 soulignait l'existence d'une certaine spécificité des emplois, par département d'études et sexe : quelques grandes catégories d'emplois regroupaient respectivement 63 % des étudiants et 82 % des étudiantes.

En 1974 (4), ces mêmes catégories d'emplois n'accueillaient plus que 53 % des étudiants (actifs occupés) et 70 % des étudiantes.

		1972	1973	1974
HOMMES	Techniciens et agents techniques des essais et contrôles	21 %	18 %	17 %
	Enseignants	14 %	7 %	7 %
	Emplois de l'informatique	12 %	7 %	8 %
	Dessinateurs	8 %	9 %	11 %
	Employés de commerce	8 %	9 %	10 %
	Total	63 %	50 %	53 %
FEMMES	Techniciens et agents techniques de laboratoires	25 %	16 %	20 %
	Emplois de l'informatique	15 %	7 %	8 %
	Emplois administratifs et de comptabilité ..	23 %	21 %	19 %
	Enseignantes	12 %	8 %	8 %
	Employées de commerce	7 %	15 %	15 %
	Total	82 %	67 %	70 %

La répartition des emplois occupés par les étudiants des promotions 1973 et 1974 est donc différente de celle observée pour la promotion précédente. Plus qu'un glissement d'un groupe d'emploi à un autre, le recrutement des anciens étudiants semble s'être diversifié. Seul, le recrutement dans les emplois de dessinateur (pour les hommes) et d'employé de commerce (hommes et femmes) augmente régulièrement (4).

Le tableau I ci-après donne la distribution de l'ensemble des emplois de la promotion 1974. Les évolutions observées ne peuvent qu'être en faible partie expliquées par les modifications dans la structure des départements d'études.

(4) Pourcentage calculé sur les effectifs d'étudiants (étudiantes) ayant occupé un emploi pendant les huit mois qui ont suivi leur sortie de l'IUT.

Tableau 1. — Distribution de l'ensemble des emplois occupés par la promotion 1974
(par département d'étude et par sexe).

Promotion 1972-1974 (en pourcentage)

Nomenclature des emplois : INSEE - Ministère du travail - 1970	00 à 03	10-11 20-22	23	24	25	26	27	28	30 à 47 50-51	60-61	62	70	71-72	73-74	60 à 82	90-91 94	83-88 92-93 95-96- 99	Total																	
																			Emplois de l'agriculture	Cadres techniques supérieurs	Techniciens et agents techniques				Agents de maîtrise	Dessinateurs	Ouvriers	Employés					Enseignement	Santé, services à caractères sociaux	Activités diverses
																					Surveillant Opérateur	Des essais et contrôles	De l'organi- sation du travail	De la ges- tion de la production				Des servi- ces admini- stratifs	Du traitement électronique de l'information	Du com- merce	De la ban- que et des assurances	De la publi- cité et de l'information			
Départements d'études																																			
Hommes :																																			
Génie civil	2,5	8,9	6	3,2	13,7	2,2	12,4	27	7	6	0,3	1,6	»	0,6	3,8	0,3	4,4	100																	
Génie thermique	»	»	»	36,1	»	»	19,4	13,9	13,9	2,8	»	»	»	»	2,8	2,8	8,3	100																	
Génie mécanique	0,3	1,4	1,7	8,7	9,2	3	6,4	35,8	11,3	2,3	»	2,4	0,3	»	11	0,9	5,2	100																	
Génie électrique	»	2,2	3	48,1	1,8	0,6	3,5	7,8	14,1	2,7	2,9	2,2	»	0,5	6,9	0,3	3,4	100																	
Chimie	2,4	0,8	0,8	35,2	»	3,2	12,8	2,4	16,8	4	»	1,6	»	»	13,6	0,8	5,6	100																	
Génie chimique	12,5	»	»	12,5	»	25	25	»	»	»	»	»	»	»	12,5	12,5	»	100																	
Mesures physiques	2,7	»	0,9	44,1	1,8	0,9	8,1	4,5	9,9	7,2	0,9	6,3	0,9	»	3,6	»	8,1	100																	
Biologie appliquée	5	»	3,8	53,8	1,3	1,3	1,3	»	6,3	5	»	1,3	»	»	3,8	16,3	1,3	100																	
Gestion des entreprises	1,4	2,7	»	»	0,8	5	2,7	0,6	5,2	28,8	3,3	13,4	13,6	0,6	8,3	1,3	12,5	100																	
Statistiques et techniques quantitatives	»	»	»	»	»	»	17,6	»	»	47,1	»	23,5	11,8	»	»	»	»	100																	
Carrières juridiques et judiciaires	»	»	»	»	»	»	»	»	»	93,3	»	»	6,7	»	»	»	»	100																	
Informatique	»	2,2	»	0,4	»	5	4,3	»	2,2	1,8	74,9	0,4	3,2	»	2,5	»	3,2	100																	
Techniques de commercialisation	1,5	1	»	»	»	1,8	1	»	3,8	8,3	1	46,9	15,4	»	7,3	»	8,6	100																	
Carrières de l'information	»	»	»	»	»	»	3,8	»	15,4	5,8	»	28,8	»	40,4	»	1,9	3,8	100																	
Carrières sociales	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	11	86,3	2,7	100																	
Hygiène et sécurité	»	»	»	»	11,1	»	11,1	»	»	11,1	»	»	»	14,1	»	»	55,6	100																	
Total hommes	1,1	2,3	1,6	15,2	3,5	2,7	5,1	10,6	8,3	9,4	7,6	10	4,9	1,3	7,2	2,9	6,5	100																	
Femmes :																																			
Génie civil	»	»	»	»	6,3	»	6,3	37,5	»	12,5	»	»	»	»	18,8	»	18,8	100																	
Génie thermique	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100	»	»	100																	
Génie mécanique	»	»	»	33,3	»	»	»	11,1	11,1	»	»	»	»	»	33,3	»	11,1	100																	
Génie électrique	»	»	»	46,3	9,3	»	»	11,1	5,6	13	»	»	»	»	7,4	1,9	5,6	100																	
Chimie	»	1,2	1,2	60,6	»	1,2	8,5	»	5,5	4,2	»	»	»	»	6,7	5,5	5,5	100																	
Génie chimique	»	»	»	50	»	»	»	»	25	»	»	»	»	»	25	»	»	100																	
Mesures physiques	»	»	»	52,6	1,3	»	2,6	2,6	9	12,8	»	1,3	»	»	5,1	7,7	5,1	100																	
Biologie appliquée	2,1	1	»	47,2	0,7	»	0,3	»	1,4	2,1	»	»	»	»	3,5	39,2	2,4	100																	
Gestion des entreprises	2,1	0,2	»	»	0,5	1,7	3,2	»	0,5	34,8	1,7	19,6	12,5	1,1	11	3,2	7,9	100																	
Statistiques et techniques quantitatives	»	»	»	»	»	»	»	»	»	80	»	»	20	»	»	»	»	100																	
Carrières juridiques et judiciaires	»	»	»	»	»	»	»	»	2,7	27	»	12,2	18,9	»	8,1	»	31,1	100																	
Informatique	0,9	»	0,9	0,9	»	4,1	6,6	»	1,3	9,4	59,4	1,3	5	0,9	1,9	0,9	6,6	100																	
Techniques de commercialisation	0,2	0,2	»	»	0,2	0,7	2,7	»	2	16	»	44,3	13,3	4,7	10,8	2	2,7	100																	
Carrières de l'information	»	»	»	»	»	»	0,3	»	0,3	20,3	0,7	9,3	4,8	36,1	5,2	2,4	20,6	100																	
Carrières sociales	»	2	»	»	»	»	»	»	»	7,1	»	5,1	»	»	12,2	62,2	11,2	100																	
Hygiène et sécurité	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100																	
Total femmes	1	0,4	0,2	11,7	0,5	1,2	2,9	0,6	1,7	19,3	7,8	14,7	7,7	5,2	8	8,8	8,3	100																	

D. — DES SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE CONSTITUENT UN DÉBOUCHÉ PRIVILÉGIÉ POUR CERTAINS DÉPARTEMENTS D'ÉTUDES

Il s'agit des secteurs :

- **des industries mécaniques et métallurgiques**, qui emploie à lui seul un étudiant de génie mécanique sur deux ;
- **des industries électriques**, qui emploie deux étudiants de génie électrique sur cinq ;
- du bâtiment et des travaux publics qui emploie sept étudiants de génie civil sur dix ;
- **du commerce**, qui emploie un étudiant de techniques de commercialisation sur trois.

L'accroissement de la part des anciens étudiants ayant suivi une formation tertiaire n'a pas eu pour conséquence une augmentation de la proportion des effectifs dans les emplois des secteurs d'activité correspondants (commerce, services, administrations).

Contrairement à la structure des emplois occupés par les anciens étudiants des IUT, qui s'est diversifiée, la distribution par secteur d'activité est restée constante depuis 1972.

III. — LES SALAIRES DES ANCIENS ÉTUDIANTS D'IUT (5)

Il s'agit d'une donnée dont la connaissance est importante : même si elle se révèle insuffisante pour permettre à elle seule de porter un jugement sur l'insertion d'une promotion, elle intéresse au premier chef les étudiants, les responsables des services d'information et d'orientation ainsi que les enseignants. **Les informations rassemblées par le CEREQ permettent en particulier d'étudier les salaires par :**

- **spécialité de formation** (départements d'études) ;
- **région de travail** ;
- **catégorie d'emploi** ;
- **sexe**.

Les tableaux ci-dessous révèlent l'existence de disparités, particulièrement entre catégories d'emploi (tableau 3) et entre la région parisienne et la province (tableau 4).

Les salaires moyens des étudiants par département d'études sont moins dispersés que ceux des étudiantes.

Il convient enfin de relever que près de 40 % des étudiants et 60 % des étudiantes de la promotion 1974 ont déclaré un salaire inférieur à 2.000 F.

(5) Il s'agit de salaires mensuels nets et sauf précision contraire, des salaires de la promotion 1972-1974.

Tableau 2. — Salaires moyens par départements d'études et sexe.

Départements d'études	Hommes		Femmes	
	Salaires moyen promotion 1974	Accroissement par rapport à 1973*	Salaires moyen promotion 1974	Accroissement par rapport à 1973*
Génie civil	2.160	116	(1.931)	(0)
Génie thermique	2.240	102	(1.900)	(—)
Génie mécanique	2.120	114	(1.967)	(134)
Génie électrique	2.300	118	2.237	109
Chimie	2.117	118	1.990	124
Génie chimique	2.167	118	(1.860)	(0)
Mesures physiques	2.196	112	1.947	103
Biologie appliquée	1.865	110	1.935	118
Gestion des entreprises et des administrations	2.045	121	1.862	117
Statistiques et techniques quantitatives	(2.161)	(113)	2.201	135
Carrières juridiques et judiciaires.	(2.177)	(145)	(1.714)	(101)
Informatique	2.300	112	2.194	112
Techniques de commercialisation.	2.084	112	1.812	110
Carrières de l'information	1.980	107	1.750	113
Carrières sociales	1.853	109	1.680	109
Hygiène et sécurité	(2.375)	(137)	(2.300)	(110)
Moyenne d'ensemble.	2.140	115	1.900	114

* Base 100 pour la promotion 1973.
 () Valeurs indicatives portant sur des effectifs restreints.

Tableau 3. — Salaires moyens par grandes catégories d'emplois.

Catégories d'emplois	Hommes		Femmes	
	Salaires moyens	Pourcentage de salaires < à 2.000 F	Salaires moyens	Pourcentage de salaires < à 2.000 F
Emplois de l'agriculture	(2.098)	(56)	(1.951)	(56)
Chefs d'entreprise, cadres techniques supérieurs	2.495	17	(2.025)	50
Techniciens	2.322	23	2.051	44
Agents de maîtrise	2.447	13	2.483	15
Dessinateurs	2.145	40	(2.260)	(33)
Ouvriers	1.864	63	1.721	68
Employés (informatique)	2354	23	2.246	23
Autres employés	2.101	45	1.840	66
Enseignants	1.933	51	1.765	67
Santé et divers	1.828	64	1.745	72
Moyenne d'ensemble.	2.144	39	1.903	59

() Valeurs indicatives portant sur des effectifs restreints.

Tableau 4. — Écarts de salaires entre la région parisienne et la province.

Régions	Hommes	Femmes	Hommes + femmes
1. Région parisienne	2.479 F	2.241 F	2.372 F
2. Province	2.044 F	1.801 F	1.930 F
Différence entre (1) et (2) en pourcentage	(— 18)	(— 20)	(— 19)

Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source.



Librairies-Imprimeries Réunies
7, rue Saint-Benoît, 75006 PARIS
260-24-75 - 260-72-03



Dépôt légal n° 39-186.
Inscription à la Commission paritaire
des publications et agences de presse n° 1063-AD.
Directeur de la publication : Gabriel DUCRAY

Rédaction-administration
C E R E Q
58, bd du Lycée, 92170 VANVES
577.10.04

DISPONIBILITÉ DES RÉSULTATS COMPLETS DES ENQUÊTES

Les résultats complets des enquêtes menées auprès des étudiants sortis en 1973 et 1974 des IUT sont consignés dans deux volumes de la collection des « Documents » du CEREQ n° 27 (décembre 1975) et 28 (juin 1976 - en cours d'impression) (1).

Ces documents destinés à mettre rapidement les principales données recueillies à la disposition des publics directement intéressés (instances administratives et départements d'études des IUT) font l'objet d'une diffusion restreinte.

Ils peuvent toutefois être consultés à la bibliothèque du CEREQ (9, rue Sextius-Michel, 75015 Paris, téléphone 577-10-04).

Ainsi qu'auprès des instances régionales suivantes : Délégations régionales de l'ONISEP, Centres régionaux de recherche et de documentation pédagogiques, Directions régionales du travail et de la main-d'œuvre, Observatoires régionaux de l'INSEE.

Ces documents regroupent les informations suivantes :

- effectif de la promotion enquêtée ;
- part de la promotion ayant ou ayant eu un emploi au moment de l'enquête ;
- temps de recherche d'emploi (par région) ;
- salaires moyens (par région) ;
- catégories d'emplois occupés ;
- répartition des anciens élèves des IUT selon les secteurs économiques d'embauche ;
- proportion de la promotion poursuivant des études.

Une série de fiches synthétiques par département d'études ont été annexées afin de permettre une utilisation aisée des résultats.

(1) — Le « Document » n° 24 (mars 1975) donne les résultats de l'observation de la promotion sortie en 1972 (première enquête systématique).

— Le Dossier n° 7 du CEREQ intéresse la promotion 1967/1969 et l'observation a été conduite près de deux ans après la sortie de l'IUT (en vente à la Documentation Française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07).